



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 12748

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la loi d'orientation annoncée par le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. En effet, presque cinq semaines après le discours du Président de la République reprenant les conclusions du Grenelle de l'environnement, il semblerait que les premières mesures commencent à voir le jour, et que le calendrier se précise. Il a été annoncé pour janvier une loi d'orientation destinée à acter tous les chantiers à venir, qui sera basée sur les résultats des multiples groupes de suivi du Grenelle. Sont ainsi concernés l'urbanisme, le logement, les transports, mais aussi la qualité de l'air et les déchets. Il souhaiterait savoir si tous les résultats feront l'objet d'un traitement égal dans cette loi d'orientation.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12748

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7754

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)